# LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1


**Procès-verbal de l'Assemblée Générale**
**du 7 mars 2019**

Personnes présentes : 53

Personnes excusées : 32 dont Mme Esther Alder, conseillère administrative de la Ville de Genève

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.
Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et remercié la paroisse du Christ-Roi pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de M. Gérard Rosset, membre de Lumière pour Haïti depuis 2013.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 8 mars 2018 est accepté à l'unanimité.

Jean-Jacques MOACHON présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2018** (voir document annexé), illustré par les photos correspondantes.

**COMPTES :** Marie-Christine DUC commente les comptes (voir document annexé). Résumé :

COMPTE DES RESULTATS

Charges

Formation et éducation :

*Ateliers d'artisanat :* La forte progression des dépenses liées à ce poste est due au fait que nous avons engagé 2 personnes supplémentaires pour aider les moniteurs de ces ateliers. Nous salarions ainsi au total 5 personnes par mois. Nous avons également acheté du matériel pour ces différents ateliers et refait le toit de l'atelier de macramé. (Salaires total des moniteurs = 30'000 gourdes par mois <environ 400 CHF> ; salaires total des aides moniteurs = 15'000 gourdes par mois)

*Aides diverses :* Nous avons apporté une aide substantielle à l'Ecole des Petits Soleils qui rencontre des soucis financiers depuis l'incendie de 2016. Nous lui avons ainsi donné 5'000 USD en contribution aux salaires des professeurs. Nous avons également apporté un soutien unique à notre ancienne boursière Daniela, pour le lancement de son école enfantine (3'000 USD).

Projets communautaires :

*Ecole Bétsaléel* : du personnel supplémentaire a été engagé et les salaires de tous les employés ont été augmentés. Nous leur avons également versé une prime de Noël (au total CHF 1130.-), acheté des jouets aux élèves lors de la fête de Noël et équipé l'école avec une trousse de premier secours.

*Ceprolu* (Centre professionnel): LpH a participé aux salaires des professeurs. Le Fonds Charles Haimoff a financé l'aménagement de la cour, la cafétéria et l'achat de matériel divers.

*Cantine* : frais en augmentation car nous sommes à nouveau les seuls à subventionner cette cantine. Bétsaléel, ni les autres écoles alentour, ne bénéficient plus du soutien du BND (Bureau de la Nutrition et du Développement).

*Petits Soleils* : il s'agit des frais liés à la réparation de la toiture suite à l'incendie de 2016.

Frais administratifs et de gestion : Fondation LpH Haïti : nous avons, entre autres, payé la fête de Noël offerte à nos boursiers.

Autres charges : Différence importante entre 2017 et 2018 due au fait que le cachet pour les différents artistes était bien moins important que celui payé pour Gaëtan et qu'en 2017, nous avions participé à Race for Gift dont les frais d'inscription étaient élevés.

Recettes

Dons : Les dons particuliers sont en baisse. En fin 2016, l'ouragan Matthew avait touché Haïti et les dons avaient afflué.
Les dons pour frais de fonctionnement ne sont en fait pas en baisse. Nous avons reçu en ce début d'année un don pour les frais 2018. Ce don apparaitra pour 2019.


Béatrice MULLER Rue des Racettes 45 1213 Onex Tél. 022 792 59 10 e-mail: lph.beatrice@hispeed.ch

Parrainages : nous ne mentionnons plus les dons faits explicitement en faveur d'un boursier, car le parrainage ne couvre pas toujours l'intégralité du coût du boursier. Que les personnes qui parrainent un boursier en particulier soit rassurées : leurs dons sont bien utilisés pour l'enfant en question.

Dons diverses institutions : nous avons pu bénéficier de la générosité de nouvelles associations, telles que l'Equipe Missionnaire du Sacré Cœur et du Groupe féminin de la Paroisse protestante Saint-Luc.

Subventions : notre reconnaissance va aux communes de Bellevue, Bernex, Choulex, Gd-Saconnex, Onex, Plan-les-Ouates et Vernier (voir aussi le rapport d'activité).

Recettes diverses : Grâce aux différentes manifestations organisées par Lumière pour Haïti et par certains de nos membres, les recettes réalisées permettent de couvrir les dépenses liées à nos charges. CHF 27'000.- de recettes *versus* CHF 20'000.- de charges, ces dernières comprenant principalement les charges en Haïti.

Résultat : La différence entre les recettes et les dépenses représente un excédent d'investissement de CHF 21'143.74. Vous trouvez ce montant à la dernière ligne de la colonne « charges ».

BILAN - Actifs
Banques : Le montant déposé à la Caisse Ste Anne est de retour sur le compte Unibank.
Débiteurs : Nous avons accordé un nouveau prêt à Clairmont Etienne ainsi qu'à Paul Jhonny.

Les réserves de liquidités constituées grâce aux dons exceptionnels reçus les quatre années précédentes nous permettent de pérenniser notre engagement en Haïti – d'assurer sereinement nos engagements actuels. Un grand merci à tous nos donateurs !

**RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES :** Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

**DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE :** Tous les membres du comité se représentent: Béatrice MULLER, Josée GRAND, Marie-Christine DUC-ETTER, Romaine FARAH, Jean-Jacques MOACHON, Urs RODEL et Pascal EMERY Chantal Junker-Tschopp, professeure à la filière Psychomotricité de la HETS, propose de nous rejoindre. Ayant ouvert en 2013 sur Port-au-Prince une clinique pour personnes amputées souffrant de douleurs fantômes, elle a acquis une grande expérience du pays et jouit d'un large réseau qu'elle met au service de Lumière pour Haïti. Les huit membres sont élus à l'unanimité.

**ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES :** Nicole Borboën reste suppléante. Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI assument ce mandat depuis de nombreuses années. Ils sont d'accord de se représenter, à moins que les membres souhaitent un changement. Sondage fait, ceci n'est pas le cas. Les trois personnes sont élues à l'unanimité.

**DIVERS** : voici l'article 5 de nos statuts sur l'utilisation des fonds : *Les fonds de l'Association sont destinés à des projets se situant en Haïti.* L'Assemblée ratifie l'ajout proposé par le comité : *L'association n'accorde pas de prêts personnels en Haïti, de quelque nature et quelles qu'en soient les raisons.*

« Visages d'Haïti » : Mme Nancy Ravinsky évoque l'exposition de tableaux et dessins d'une artiste suisse, maintenant décédée, ayant passé la plus grande partie de sa vie en Haïti. Exposition à la maison onésienne du 23 avril au 10 mai, vernissage le 25 avril.

Béatrice signale que, bien que ce soit souvent son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée d'une quarantaine de personnes qui donne des coups de main réguliers et fort appréciables : pour l'organisation du festival et du brunch, la mise à jour du site, la correction, l'insertion des photos, l'impression, la mise sous pli et finalement la distribution des « Nouvelles d'Haïti », la tenue des stands, le montage des films, la cuisine et des coups de main divers. Elle cite tous les noms et offre une rose aux plus assidues. Sans toutes ces personnes, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est.

La projection du film « **Séjour des jeunes d'Unité Jamm en Haïti** » est fortement applaudie. Il montre la joie de vivre de la jeunesse, quelques beautés du pays et particulièrement la plantation de futurs arbres ainsi que le début de la construction d'une école financée par les fonds trouvés par Unité Jamm et Lumière pour Haïti. Merci à Hana, Marine et Ruben de leur témoignage. Merci aussi à Laurent et à Stefan pour le montage de ce film de 12 minutes visible sur le site www.lumierepourhaiti.org dans la rubrique Médias.

L'Assemblée générale se termine à 20h15. À la suite du verre de l'amitié offert par Josée, 49 personnes passent à table, table fleurie par Josée, pour déguster l'excellent repas préparé par Jean-Marc Beffa, assistée de son épouse Véronique. Un grand merci aussi aux nombreuses personnes qui ont garni le magnifique buffet de dessert.

Béatrice Muller